



VACANCES →



← TRAVAIL

Congés 2016 :
2^{ème} réunion du 25 novembre 2015

Le 25 novembre 2015, la Direction de PSA a convoqué les organisations syndicales pour la 2^{ème} réunion de négociation sur la durée effective et l'organisation du temps de travail 2016.

Le Projet d'accord central sur la durée effective, l'organisation du temps de travail et les congés 2016.

Les principales mesures :

- La configuration de référence est de 3 semaines d'arrêt consécutives (production) sur les semaines 30, 31 et 32, soit du 25 juillet au 14 août 2016.
- La configuration 4 semaines d'arrêt consécutives est possible si le site est en sous charge ou avec des travaux importants (comme Rennes par exemple).
- La configuration 2 semaines d'arrêt consécutives est possible en cas de lancement de projet véhicule mais la direction s'engage à donner la possibilité aux salariés de prendre 3 semaines consécutives (comme Sochaux par exemple).
- Les congés de fin d'année seront en semaine 52 soit du 26 Décembre 2016 au 1^{er} Janvier 2017.
- La journée du 2 Janvier 2017 sera négociée sur les sites.
- La journée de solidarité sera positionnée le 16 mai 2016 mais pourra être négociée en local (à confirmer).

Les sites vont pouvoir engager dès la semaine prochaine, la 2^{ème} réunion de négociation des accords locaux.



L'avis de la CFDT

Cet accord central proposé par la Direction répond partiellement aux attentes de la CFDT.

LA CFDT prends acte que la Direction s'est engagée à garantir :

- 3 semaines minimum de congés en cas de fermeture de 2 semaines
- La configuration 4 semaines de congés reste possible notamment en cas de sous activité.

La CFDT donnera sa position sur cet accord début décembre, après avoir consulté l'ensemble de ses sections.

N'hésitez pas à interpellier vos élus CFDT afin de remonter votre avis sur le sujet !

Votre avis nous intéresse, contactez la CFDT

